



Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Billard

Colloque Carambole du 26 Mai 2018

Fiche de sujet proposé par les clubs

Fiche n°	03	De :	03-CCA / FK
----------	-----------	------	-------------

Catégorie :	Régionales
Mode de jeu	Tous
Saison :	2018/2019

Demande :	<p>Réfléchir sur la possibilité de l'Auto-Arbitrage et sur les modalités. ex Le Directeur de Jeu est appelé pour vérifier les points délicats....., comptage des pts par qui ?? Ceci afin de soulager les bénévoles dans les clubs et l'organisation.</p> <p>Nous vous proposons d'organiser au CCA une réunion et/ou une ébauche de règlement.</p>
-----------	---

Niveau décisionnel :	Ligue - vote au colloque
Pour application :	Tous les districts sportifs

Explications complémentaires
<p>Qui compte les points ? Cadre R1 et libre : qui juge les zones réglementées ?</p> <p>Rappel code sportif national : Le règlement particulier de chaque compétition peut autoriser : – l'inter-arbitrage, situation où l'arbitrage est assuré par un adversaire hormis celui du match en cours ; – l'auto-arbitrage, si l'ensemble des joueurs concernés donnent leur accord, situation où l'arbitrage est assuré par l'adversaire du match en cours.</p> <p>Proposition CSC : autoriser l'utilisation de l'autoarbitrage au 3 bandes tputes catégories.</p>